

### Éphésiens 1.3-14 (traduction Nouvelle Bible Segond)

3 Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes, dans le Christ. 4 En lui, il nous a choisis avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et [irréprochables] devant lui. Dans son amour, 5 il nous a destinés d'avance, par Jésus-Christ, à l'adoption filiale, pour lui, selon sa volonté bienveillante, 6 afin de célébrer la gloire de sa grâce, dont il nous a [fait grâce] en son bien-aimé. 7 En lui, nous avons la [délivrance] par son sang, le pardon des fautes selon la richesse de sa grâce, 8 qu'il nous a octroyée abondamment, en toute sagesse et intelligence. 9 Il nous a fait connaître le mystère de sa volonté, le projet bienveillant qu'il s'était proposé en lui, 10 pour le réaliser quand les temps seraient accomplis : récapituler tout dans le Christ, ce qui est dans les cieux comme ce qui est sur la terre. 11 En lui, nous avons aussi reçu notre part d'héritage, nous qui avons été destinés d'avance, selon le projet de celui qui opère en tout selon les décisions de sa volonté, 12 à célébrer sa gloire, nous qui, d'avance, avons mis notre espérance dans le Christ. 13 En lui, vous aussi, après avoir entendu la parole de la vérité, la bonne nouvelle de votre salut, en lui, vous êtes venus à la foi et vous avez été scellés de l'Esprit saint qui avait été promis 14 et qui constitue les arrhes de notre héritage, pour la [délivrance] de ce qu'il s'est acquis, afin de célébrer sa gloire.

#### Choisis pour être les héritiers de Dieu

La première lettre aux chrétiens d'Éphèse, en Asie mineure, juste après la salutation, souligne à quel point nous sommes « comblés » par Dieu de bénédiction, grâce à son fils Jésus le Christ. Grâce et bénédiction vont ensemble. Nous avons « abondamment », et même « surabondamment » — dit le texte grec — la faveur de Dieu, sa grâce, et Dieu nous bénit, dit du bien de nous, en nous accordant d'être libérés, délivrés par Jésus, « l'aimé » de Dieu, qui a été choisi et oint par Dieu pour nous sauver.

La lettre dit que ce « projet bienveillant » de Dieu de nous sauver vient s'accomplir dans le Christ. « En lui, nous avons la [délivrance] par son sang, le pardon des fautes selon la richesse de sa grâce ». Nous sommes libérés par le don de vie que Jésus accomplit sur la croix. Jésus accepte de mourir sur la croix pour nous révéler que nous avons la faveur inconditionnelle de Dieu et que nous sommes bénis par lui. Par ce don de vie, Dieu nous assure de son pardon et nous délivre du mal qui cherche à nous séparer de l'amour et de la vie. Comment vouloir rester emprisonnés dans la haine et la

mort face à ce don de vie ? Comment vouloir continuer à agir contre soi et contre les autres alors que Dieu choisit d'agir pour nous, en faveur de nous ?

C'est Dieu qui fait le premier pas, « avant la fondation du monde », dit la lettre. C'est Dieu qui nous rejoint dans notre humanité pour nous tendre la main et nous tirer vers la vie. C'est Dieu qui, par amour pour nous, nous a choisi dès le départ, qui « nous a destinés d'avance », dit la lettre, pour être délivrés de nos réactions contre la vie, désignées comme nos « fautes », c'est-à-dire ici, en grec, nos faux pas. Dieu nous a choisi pour vivre cette expérience de « délivrance » et nous mener à devenir « saints — à part — et irréprochables ». Il a choisi de nous adopter comme ses enfants, dit la lettre. Cette « adoption filiale » a pour finalité de célébrer, de louer la gloire, la grandeur de la grâce de Dieu, dit la lettre.

Avons-nous pris conscience de notre filiation avec Dieu ? Qu'est-ce que cela veut dire pour nous, pour chacun, chacune de nous, que nous sommes enfants de Dieu ? Vivons-nous cette « adoption filiale » en pleine gratitude et dans

l'amour ? Peut-être pouvons-nous, ces prochains jours, mesurer ce que cette bonne nouvelle produit en nous et transforme notre vie.

Avec Dieu comme père, nous prenons part à son héritage. Souvenez-vous de l'histoire que raconte Jésus sur le père et ses deux fils dont l'un part avec sa part d'héritage sans savoir comment en profiter de façon bénéfique, et l'autre resté près du père mais ne sachant pas plus jouir des biens de son père (Luc 15.11-32). Que faisons-nous de l'héritage que Dieu nous lègue ? Nous en avons déjà les « arrhes », dit la lettre, c'est l'Esprit de Dieu en nous. Le

reste, c'est-à-dire la victoire définitive sur la mort, nous le portons en espérance et dans la confiance que nous plaçons en Dieu. L'Esprit de Dieu nous accompagne aujourd'hui pour choisir la vie en toute circonstance.

Recevons avec humilité la grâce et la bénédiction de Dieu en Jésus-Christ. Que cette bonne nouvelle nous pousse à exprimer notre reconnaissance d'enfants de Dieu. Oui, « béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes, dans le Christ. » Amen !